



Cahors Sud obtient le label « Site industriel clés en mains »

Certification drone, trois hectares à commercialiser en connexion directe avec l'aérodrome, reprise des exercices militaires, un péricandrome très actif... Les actualités liées à l'aéronautique se succèdent ces derniers mois au Parc d'activités de Cahors Sud, qui mise sur son aérodrome pour ajouter une nouvelle spécialisation à la zone, profitant de lots encore disponibles pour accueillir des entreprises du secteur. La pandémie de Covid 19 a certes mis le fleuron de l'économie régionale dans une position délicate, mais il y a par ailleurs de nouvelles opportunités à saisir autour de l'aviation légère ou décarbonée, et Cahors souhaite en être.

A ce jour, Cahors Sud accueille plusieurs activités liées à l'aéronautique de par la présence de l'aérodrome avec sa piste de 1 500 mètres de long. Terrain de jeu de plusieurs associations, qui initient, forment et divertissent, Cahors Sud mixe vol à voile, vol à moteur et parachutisme depuis de nombreuses années.

A côté des activités associatives ou de loisirs, des entreprises ont pris place, comme Airvolia, qui forme et certifie à la manipulation des drones ou les fabrique, Icarius qui assure la maintenance d'avions légers à moteur à turbine, ou encore Aéromaintenance du Quercy, qui entretient les avions légers de l'aérodrome et d'ailleurs. Les militaires sont également revenus depuis ce printemps : ils ont en effet repris leurs exercices sur l'aérodrome, notamment de sauts parachutistes. L'armée de l'air déploie à ces occasions des appareils de transports de type C130 Hercules, C160 Transall et Casa 235.

Avec une équipe de deux agents aériens (AFIS*) qui se relaient à la tour de contrôle, que complète un ravitailleur et un binôme responsable de la plateforme et de sa sécurité, l'aérodrome accueille, tout au long de l'année, de nombreux vols (avions des clubs présents sur la base, ULM, avions d'écoles de formation et avions privés), qui se traduisent par 7 000 à 8 000 mouvements par an.

Trois hectares aéro à investir...

Sur les trente hectares aménagés ces dernières années par le Syndicat Mixte de Cahors Sud, quelques lots sont spécifiquement dédiés aux activités aéronautiques et restent à commercialiser. La proximité immédiate du tarmac permet en effet, en plus de l'accès direct à l'autoroute A20, de créer et développer des activités liées à l'aéronautique.

Connecté à la piste par une voie d'accès avion, l'emplacement est idéal pour des avions de transport régional, des avions d'affaires ou encore des avions privés. Actuellement disponibles, les trois hectares n'attendent plus que les porteurs de projets !

...labelisés *Site industriel clés en main* !

Pour accélérer le processus de commercialisation de ces trois hectares, le Syndicat mixte de Cahors Sud les a proposés au dispositif gouvernemental *Site industriel clés en mains*, un levier majeur du programme national *Territoires d'industrie*, élaboré pour attirer des investissements industriels dans les territoires et relocaliser des activités industrielles. Proposition qui a retenu l'attention du gouvernement, qui a donc labélisé ces trois hectares de foncier, parmi la nouvelle salve de 49 sites labélisés en France.

Ce site « clés en mains » est un site qui peut accueillir des activités industrielles ou logistiques, pour lequel les procédures relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à l'environnement ont été anticipées, afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires à l'implantation d'une nouvelle activité industrielle dans des délais maîtrisés. Sorte de référencement des terrains ou sites potentiellement disponibles, prêts à investir, ce label permet aux porteurs de projets industriels et aux investisseurs d'identifier très vite des opportunités d'implantation et d'accélérer l'installation des activités en période de relance.

Plutôt identifiée à vocation d'une aviation de loisirs et d'affaires, la plateforme aéroportuaire de Cahors Sud travaille son positionnement dans la dynamique actuelle de l'aviation décarbonée. Parties prenantes du programme MAELE (Mobilité Aérienne Légère et Environnementalement responsable) porté par le Pôle de compétitivité Aerospace Valley, le Grand Cahors et Cahors Sud renforcent la diversification de l'aérodrome et sa contribution au développement économique local.

Pour créer ou développer une activité sur ces trois hectares : un téléphone 07 61 75 61 41 et une adresse mail : contact@cahors-sud.fr.

** AFIS : Aerodrome Flight Information Service, il s'agit d'agents certifiés qui assurent l'interface avec tout utilisateur de l'aérodrome. Ils permettent aux aéronefs de se poser ou de décoller de l'aérodrome en toute sécurité.*